



LE PENSEUR 21

PASSEZ DE JOYEUSES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE



LA REFORME DES RETRAITES: La retraite à points qu'est ce que c'est ?

- Pensions = **sommes cotisées sur l'intégralité de la carrière converties en fonction de la valeur d'achat du point, point qui sera réévalué chaque année.**

montant de la pension annuelle = total des points acquis x valeur du point réévalué

La part du budget de l'état affecté aux pensions ne dépassera pas 13,8 % du PIB (= indicateur économique qui révèle les richesses produites par un pays). Elle concernerait les gens nés à partir de 1960.

- **les mauvaises années ne seront plus neutralisées** comme dans le système actuel, ce qui signifie que la valeur du point pourra baisser d'une année sur l'autre.

- **le montant de votre pension ne sera connu qu'au moment du départ en retraite,** puisque dépendant de la valeur du point.

- Des coefficients de minoration et majoration seront mis en place selon l'âge de départ en retraite.

-Le taux de rendement immédiat TRI permet un calcul approximatif de la retraite :

TRI de 5% x cotisation 28 % x 40 années = 56 % soit 1120 € pour 2000€ sur 40 ans

L'économiste star Thomas Piketty dénonce cette réforme DELEVOYE, dans un article dans le monde, mettant en cause la justice sociale de cette réforme. Cette dernière serait, selon lui, dans la lignée des cadeaux fiscaux déjà concédés par le gouvernement Macron (suppression ISF, flat tax sur les dividendes et intérêts).

Philippe Martinez, secrétaire national de la CGT, a rencontré le gouvernement à 24 reprises : le secrétaire de la CGT a présenté les propositions de la CGT sur les retraites. **A ce jour, aucune proposition n'a été retenue par le gouvernement.**

INFO RETRAITES

- Une **EIG (estimation indicative globale)** sera envoyée aux agents nés en 1954, 1959, 1964.
- Un **RIS (un relevé individuel de situation)** sera envoyé aux agents nés en 1969, 1974, 1979 et 1984.

**Le tirage au sort de la tombola aura lieu prochainement
Nous diffuserons les numéros gagnants dès que nous les connaissons**

Mouvement du 5 décembre 2019

Mouvement de grève très suivi !
800 000 manifestants de tout horizon en France ;
8000 manifestants à Dijon ;
Taux de grève DRFIP 21 : 34,8 % ;
DRFIP 71 : 36 % ;
DDFIP 89 : 49,16 %.



LA LUTTE GAGNANTE !

L'action engagée à Auxonne en intersyndicale et en collaboration avec les élus locaux a payé ! Auxonne, initialement rayée de la carte des trésoreries de Côte d'Or est maintenue, avec la présence d'un service de gestion comptable.
Quand on fait front tous ensemble ON OBTIENT !!! VIVE LA SOLIDARITE !!

Les tites recettes de Noël de la Cégette :

Toasts fondants d'épouse sur pain d'épice

Ingrédients : un pain d'épice frais, un épouse frais (non affiné)

Tartinez l'épouse sur des tranches de pain d'épice, mettez au four à 200°C pour faire gratiner ces tartines. Servez sur un lit de salade en entrée ou en club sandwich à l'apéritif.

Petits croissants au saumon fumé

Ingrédients : 1 pâte feuilletée, 4 tranches de saumon fumé (ou truite fumée), 2 cuillères de lait. Préchauffez votre four à 200°C, déroulez votre pâte à tarte et coupez la en 16 parts. Déposez sur le bord extérieur des petits morceaux de saumon fumé. Roulez chaque part en forme de croissant, passez du lait dessus et enfournez 25 mn.



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile

A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site